

Justificatif généré le 31/05/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 31/05/2024  
Département : (75) Paris (75)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/742198](http://www.actu-juridique.fr/a/742198)  
N° d'annonce : 742198

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/05/2024, il a été constitué une société :

**Dénomination sociale** : SRP

**Siège social** : 12, rue Galilée, 75116 Paris

**Forme** : SAS

**Capital** : 1.000 euros

**Objet social** : l'entreprise générale de bâtiment et tous travaux de rénovation, les travaux de maçonnerie générale, gros œuvre du bâtiment, la maîtrise d'œuvre, complète ou partielle, tous corps d'état, de tous bâtiments, l'ordonnancement, le pilotage, la coordination de travaux tous corps d'état, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, le suivi de tous chantiers, la réalisation de métrés sur plans et chiffrages, l'élaboration de devis, le tout pour tous types d'ouvrages (d'habitation, de bureaux, bâtiments fonctionnels ou commerciaux), le négoce et l'achat de divers matériels pour le compte d'autrui, le négoce, l'import-export de produits manufacturés, matériels et matériaux de construction destinés au bâtiment, travaux publics, l'industrie, et de manière générale de tous articles destinés aux entreprises et aux particuliers, toutes activités de commerce de biens et objets d'ameublement, de décoration et d'aménagement intérieur, destinés aux particuliers et aux professionnels, ainsi que toutes activités de prestations de services en matière de décoration et d'aménagement intérieur, l'activité de contractant général et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

**Président** : Madame Émilie Chevereau, de nationalité française, née le 9 juillet 1986 à Lyon (8ème), demeurant au 28 avenue du Bois, 92250 Chatenay-Malabry, nommée pour une durée indéterminée.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre associé et pour tout transfert à une holding patrimoniale et aux tiers uniquement avec accord d'une décision collective des associés.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeStxipAL**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeStxipAL>

